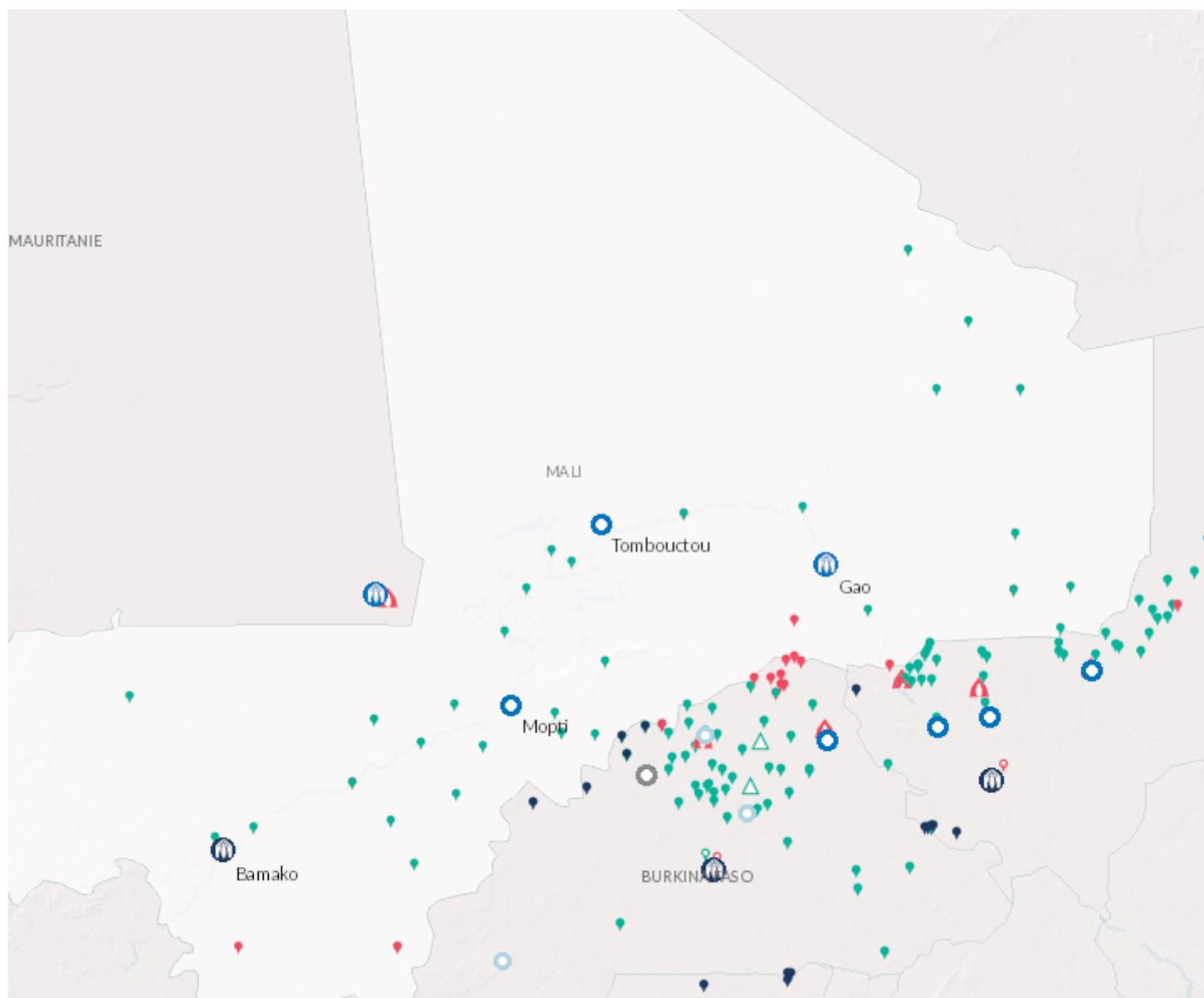


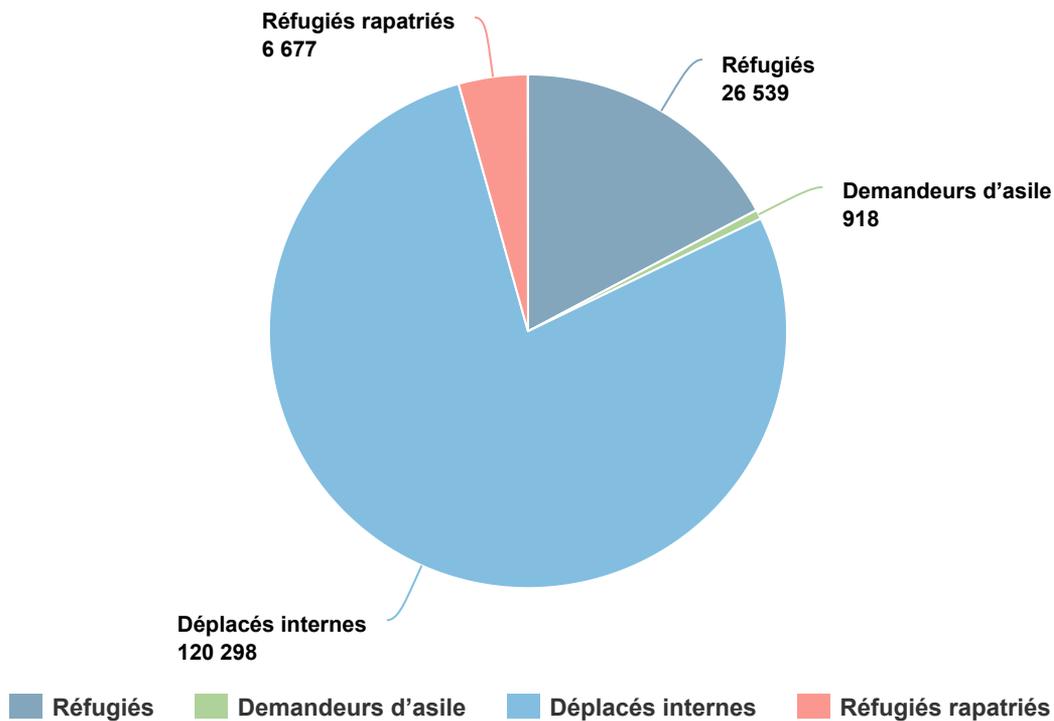
Opération: Mali



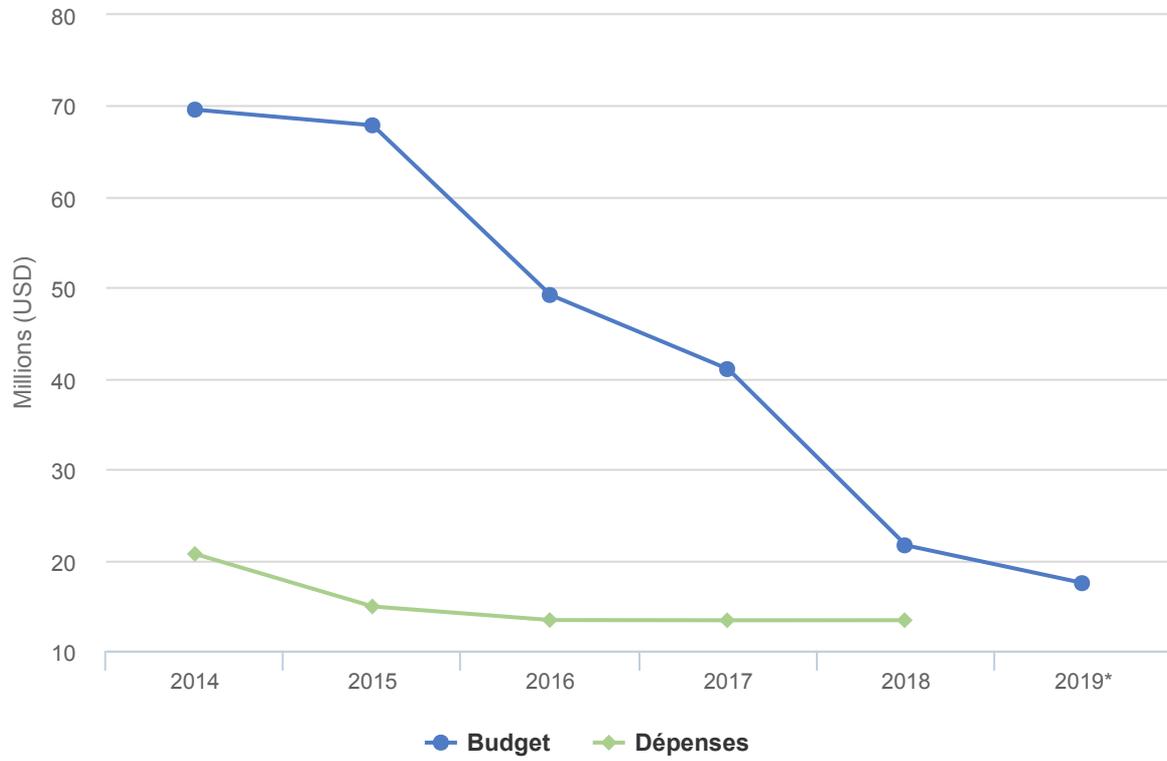
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 84% EN 2018

2018	154,432
2017	84,081
2016	100,247



Budgets et Dépenses - Mali



Contexte opérationnel

Les tensions ont persisté dans le nord du Mali entre les groupes armés favorables au Gouvernement et les rebelles, provoquant des affrontements sporadiques, des violations des droits de l'homme et une intensification des tensions intercommunautaires, en dépit de l'accord de paix et de réconciliation signé en 2015. En août 2018, le Président Ibrahim Boubacar Keita a été réélu à une majorité de 67% des voix. Des manifestations de l'opposition ont eu lieu dans le pays après les élections, mais elles n'ont pas beaucoup affecté les activités du HCR. Le dialogue politique s'est poursuivi entre le Gouvernement et les groupes concernés, avec davantage de réunions de réconciliation afin de rétablir l'autorité de l'État dans le nord et le centre du pays, parallèlement à une réforme de la sécurité.

Les conditions de sécurité précaires dans le nord et le centre du Mali, notamment le long de la frontière avec le Burkina Faso, ont continué de déstabiliser les communautés locales, menaçant la protection des civils et empêchant les personnes déplacées de rentrer chez elles.

Tendances démographiques

La population relevant de la compétence du HCR au Mali est passée de près de 55 800 personnes au début de l'année à quelque 151 900 à la fin de 2018. Cette augmentation est largement due à la hausse du nombre de déplacés internes dans le pays.

À la fin de l'année, le pays abritait près de 26 500 réfugiés reconnus originaires de Mauritanie (58%), du Burkina Faso (32 %), du Niger (4%), de la République centrafricaine (3%), de la Côte d'Ivoire (2%) et de la République démocratique du Congo. Quelque 60% sont des réfugiés de longue date, spécialement ceux qui ont fui la Mauritanie en 1989 et la Côte d'Ivoire en 2002 et ultérieurement. Les nouvelles arrivées de réfugiés en 2018 incluaient environ 8 460 personnes venant du Burkina Faso et approximativement 1 020 personnes du Niger.

Fin 2018, le Gouvernement avait enregistré plus de 4 100 rapatriés maliens. En outre, quelque 82 100 personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays en 2018, portant le nombre total de déplacés internes à 120 300. Aucun retour de déplacé interne n'a été enregistré.

Plus de 145 000 réfugiés maliens continuent de résider dans des pays de la région, à savoir au Burkina Faso, en Mauritanie et au Niger.

Chiffres clés :

- 100% des retours volontaires facilités ont été menés dans la sécurité et la dignité
- 77% des nouveau-nés ont reçu des certificats de naissance
- 41,3 % des personnes relevant de la compétence du HCR âgés de 18 à 59 ans avaient leur propre entreprise ou ont travaillé à leur compte pendant plus de 12 mois
- 550 ménages de réfugiés et de la communauté hôte ont obtenu des aides en espèces à usages multiples

Principales réalisations :

- Le Gouvernement malien a adopté la Convention de Kampala sur les déplacés internes et l'a intégrée dans son cadre juridique national sur l'asile.
- 1 161 réfugiés mauritaniens ont été naturalisés. Ils ont reçu la nationalité malienne dans le cadre de l'intégration locale.

Besoins non satisfaits

En raison du manque de ressources :

- À peine 30% des enfants réfugiés en milieu urbain sont inscrits à l'école secondaire et l'accès à l'enseignement universitaire est extrêmement limité ;
 - L'éducation spécialisée et des cours de langue supplémentaires ne sont pas disponibles ;
 - L'aide socio-économique est insuffisante pour protéger contre les risques de violences sexuelles et de genre, notamment la prostitution de survie et l'exploitation sexuelle, spécialement pour les jeunes femmes et les femmes célibataires à la tête du ménage ;
 - 22 points d'eau et 2 800 abris sont encore nécessaires pour les réfugiés rapatriés dans les zones de retour ;
 - 1 161 Mauritaniens naturalisés attendent encore des mesures socio-économiques d'accompagnement.
-